

Document généré le vendredi 13 mai 2022 à 15:32

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	12/05/22	12/05/22	6397	6	5 / 5	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	12/05/22 à 15h10	12/05/22	3/3	22-68153	<u>2022_132</u>

Service : CPJ**Classification CPV :**Principale : **45262700** - Travaux de transformation de bâtimentsComplémentaires : **45421141** - Travaux de cloisonnement

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

SIRET 21840054700012

 Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Groupement de commandes : Non

Objet **Travaux de réhabilitation du cinéma, îlot de la tour d'argent de la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue**
Relance du lot N°6 : Cloisons-Doublages-Faux plafond

Référence MP22-05**Type de marché** Travaux**Mode** Procédure adaptée ouverte**Technique d'achat** Sans objet**Lieu d'exécution principal** Rue Carnot
84800 Isle sur la Sorgue

Description Ce marché initialement notifié en date du 06/10/2021 a été résilié le 22/03/2022 pour faute du titulaire en application de l'article 46.3.1.g du CCAG Travaux 2009 « le titulaire déclare, indépendamment des cas prévus à l'article 46.1.1, ne pas pouvoir exécuter ses engagements ».

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique.

Le marché court à compter de sa notification jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Code CPV principal **45262700** - Travaux de transformation de bâtimentsCode CPV complémentaire **45421141** - Travaux de cloisonnement**Forme** Prestation divisée en lots : Non

Les variantes sont exigées : Non

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 250 000,00 €

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Les documents à transmettre à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 14.2 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Les documents à transmettre à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 14.2 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

Les documents à transmettre à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 14.2 du RC

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :
Oui

Offres Remise des offres le **20/06/22 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5% du montant initial du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants. La retenue de garantie est prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance.

La mission sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune.

Dans le cas où l'opérateur est un groupement momentané d'entreprises, aucune forme particulière n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.

Les dispositions relatives à l'avance sont détaillées à l'article 33 du CCAP.

Une visite sur site est recommandée (cf article 13 du RC)

Envoi le 12/05/22 à la publication

Marches-Publics.info V9.7